

Quel plan d'action suivra-t-on si la Commission fédérale de l'énergie n'accorde pas le permis ou si les plans de la Trans-Canada échouent? Le ministre n'a rien annoncé à ce sujet cet après-midi et la Chambre a le droit de savoir quels autres plans on a dressés. On a posé cette question au ministre à Toronto quand il a prononcé le fameux discours dont j'ai parlé tantôt.

Le très hon. M. Howe: Pourquoi ne citez-vous pas le discours?

M. Green: Oh, il ne vaut pas la peine d'être cité!

Le très hon. M. Howe: L'honorable député aime lire le *Globe and Mail*.

Mme Shipley: L'honorable député semble l'avoir étudié.

M. Green: La nouvelle déclare:

Le gouvernement provincial sait, cependant, que la société Trans-Canada ne serait peut-être pas en mesure d'exécuter sa part des travaux.

Le ministre a fait sienne cette explication.

Dans ce cas, il faudra étudier de nouveaux moyens d'atteindre cet objectif.

Or, il aurait fallu étudier ces nouveaux moyens depuis longtemps et la Chambre aurait dû être renseignée aujourd'hui au lieu de ne rien savoir à ce propos. Le ministre a déclaré cet après-midi qu'il s'agissait d'une grande et nouvelle entreprise canadienne. En réalité, il ne s'agit que d'une partie d'une entreprise beaucoup plus vaste, que la *Tennessee Gas* destine en premier lieu à l'usage des États-Unis. L'acheminement du gaz vers l'Est de l'Ontario n'est qu'un à-côté. Au début, *Trans-Canada Pipe Lines Limited* projetait un pipe-line entièrement canadien et, comme on l'a expliqué déjà, n'avait aucune intention d'établir de ramifications vers les États-Unis. C'est alors que, sous l'influence du ministre, s'est produite la fusion forcée de la *Trans-Canada Pipe Lines* et de la *Western Pipe Lines*. Après cela, on s'en tenait encore au programme "Canada d'abord", mais il était aussi question d'aménager à destination des États-Unis un pipe-line semblable d'un débit quotidien de 150 millions de pieds cubes.

A l'heure actuelle, pour *Tennessee Transmission* on donne le chiffre de 200 millions de pieds cubes par jour, auxquels pourraient éventuellement s'ajouter un autre 200 millions de pieds cubes. On a dit que le prix serait de 34c. plein débit à la frontière des États-Unis. C'est un prix qu'il ne faut pas oublier.

Le très hon. M. Howe: Balivernes!

M. Green: L'an dernier, on a mentionné d'autres variantes, mais ce changement radical n'a été annoncé qu'il y a quelques semaines. Le programme actuel est celui de la

Tennessee Gas Transmission. Ce n'est plus celui de Trans-Canada ou de "Canada d'abord". C'est le programme de la *Tennessee Gas*. Cette société est entrée en scène en 1955. Et maintenant, la *Gulf Oil*, qui a causé tant d'ennuis au ministre l'année dernière, qui a opposé son veto à ses projets, est dans le jeu, de même que la *Continental Oil*. Ces trois grandes sociétés des États-Unis ont maintenant la haute main sur Trans-Canada.

Le ministre a dit que des actions seraient offertes au public du Canada. Il aurait pu ajouter que, même si des milliers d'actionnaires canadiens achetaient jusqu'à concurrence de 51 p. 100 du capital-actions, ce qui est peu probable, ils n'auraient pas la plus petite chance de dominer ces trois grandes sociétés américaines travaillant ensemble,— n'oublions pas que la société Delhi est aussi américaine. Il est inconcevable qu'on donne à entendre que des actionnaires particuliers du Canada auraient la moindre chance d'exercer la maîtrise de la société. La haute main est laissée à ces sociétés américaines et elle y restera tant que le Gouvernement ne modifiera pas sa ligne de conduite.

Le gaz entrant aux États-Unis à Emerson sera transporté dans un pipe-line de 34 pouces, pipe-line plus gros que celui qui se dirigera vers l'Est.

Le très hon. M. Howe: C'est faux; l'honorable député fait une déclaration inimaginable.

M. Green: Le prix serait d'environ 25c., tandis qu'auparavant il devait être de 34c. Ces trois sociétés des États-Unis ne s'occupent pas de *Trans-Canada Pipe Lines* pour s'amuser, ni pour l'avantage du Canada. C'est aux États-Unis que se trouve leur principal intérêt. Elles ne sont pas portées, comme le serait un groupe canadien, à se développer au Canada et elles sont soulagées de la tâche la plus ardue dans cette affaire: l'aménagement de la partie la plus difficile du pipe-line, celle qui traversera l'Ontario septentrional.

Il est fort possible que, grâce à ce projet, les industriels américains obtiennent du gaz canadien à des prix qui leur permettront de vendre moins cher que leurs concurrents canadiens. Je rappelle que la canalisation du Saint-Laurent sera bientôt chose faite et que Toronto subira, dans plus d'un domaine, la concurrence directe de Chicago. Va-t-on permettre que Chicago bénéficie de l'exportation aux États-Unis de gaz canadien à des prix inférieurs à ceux auxquels ce gaz s'achètera à Toronto?

Pourquoi faut-il que les gouvernements se mêlent d'une affaire aussi peu intéressante pour nous? Nous savons ce qui s'est produit dans l'Ouest, quand on a accordé l'autorisation d'exporter du gaz au Montana, à la